

## Coordination **Mulhouse** Palestine

AFPS 68, Association Les Amis de la Palestine, Association Clemence, Association des Musulmans d'Alsace, Association REDA, CCFD-Terre Solidaire, Groupe Solidarité Paix Moyen-Orient (SPMO) Europe Ecologie Les Verts 3 Frontières, Justice pour la Palestine, Les Alternatifs 68, Les Amis du Monde Diplomatique, Ligue des Droits de l'Homme-section Mulhouse, Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), Parti Communiste Français 68, Parti de gauche 68, Union Locale CGT de Colmar

Contact : C. RUBECHI, AFPS 68, au 06 64 26 18 17

Mulhouse le 08/06/15

Lettre ouverte n° 2 à

**Monsieur le Directeur  
Carrefour d'Illzach - BP 147  
ILLZACH CEDEX 68313**

Monsieur,

Vous n'avez pas jugé utile de répondre à notre précédente demande de rencontre dans laquelle nous évoquions la présence dans le magasin que vous dirigez de produits abusivement étiquetés comme provenant d'Israël ou dont nous savons que des sociétés israéliennes actives dans les Territoires palestiniens occupés sont les importatrices, directement ou indirectement.

Aussi rendrons-nous publique cette nouvelle lettre ouverte.

Nous souhaitons en effet vous rappeler, ainsi qu'aux consommateurs en général, que la vente de produits provenant des Territoires occupés de Palestine et de Syrie (colonies israéliennes de Cisjordanie et du Golan) et estampillées abusivement "origine Israel" constitue une violation du Droit international applicable et un encouragement, même involontaire, à la colonisation dont l'Etat d'Israel se rend coupable, malgré les condamnations répétées de la Communauté internationale.

Même à leur insu les acheteurs peuvent ainsi se rendre complices de la colonisation israélienne en Palestine qui rend impossible toute possibilité d'une paix juste et durable et reste un facteur aggravant considérablement les tensions au Moyen Orient.

**Faut-il rappeler que le Ministère français des Affaires étrangères et du Commerce extérieur publie sur son site internet une mise en garde sur les risques juridiques liés aux activités économiques et financières dans les colonies israéliennes, qu'il s'agisse de transactions, d'achats, d'approvisionnements, d'investissements?**

**Ou que 16 des 28 ministres des Affaires étrangères européens, dont celui de la France, ont demandé tout récemment et officiellement à la responsable de la politique étrangère de l'Union européenne, Madame Federica Mogherini, d'accélérer le processus d'étiquetage de ces produits de colonies israéliennes implantées en toute illégalité sur le territoire de l'Etat palestinien de façon, justement, à prévenir ces risques juridiques et permettre une information loyale et complète du consommateur?**

Nous vous rappelons également que la société Orange envisage actuellement des mesures pour mettre fin à des collaborations économiques qui la placent dans une situation d'illégalité compte tenu de ses liens avec une société opérant à partir des territoires occupés.

Enfin votre propre charte éthique prescrit aux sociétés du groupe Carrefour de "veiller à ce que leurs propres sociétés ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme", violations que la colonisation israélienne concrétise brutalement tous les jours pour des millions de Palestiniens.

Nous renouvelons donc notre demande d'entrevue pour nous permettre de préciser avec vous les produits incriminés, le régime juridique applicable, la transparence de votre information à votre clientèle.

Nous restons à votre entière disposition, notamment avant le samedi 13 juin, où nous avons prévu d'assurer une information publique sur ces sujets aux entrées de votre magasin d'Illzach.

**Stop aux produits des colonies israéliennes dans les magasins Carrefour!**